



**AVIS PUBLIC**

**APPEL D'OFFRES**  
**Travaux de pavage**  
**Chemin du Lac-Poisson, Chemin Saint-Stanislas,**  
**Rang Sainte-Louise Nord**

La municipalité de Saint-Zénon demande des soumissions pour des travaux de pavage. Les soumissions seront reçues par la soussignée jusqu'à **9 h30, lundi, le 9 mars 2020**.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, devront être identifiées comme suit: «**SOUSSION POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LE CHEMIN DU LAC-POISSON, LE CHEMIN DU LAC-SAINT-STANISLAS, LE RANG SAINTE-LOUISE NORD**». Elles devront parvenir à la Municipalité de Saint-Zénon, à l'attention de Mme Julie Martin, Directrice générale et secrétaire-trésorière au 6101, rue Principale, Saint-Zénon (Québec) J0K 3N0. Elles seront ouvertes et lues ledit jour et à ladite heure au bureau municipal, à la même adresse, conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.


Les travaux devront être exécutés pendant une des périodes suivantes, soit : du 1<sup>er</sup> juin au 3 juillet 2020 ou du 13 juillet au 31 juillet 2020, ou encore du 17 août au 9 octobre 2020.

Les documents de soumission pourront seulement être obtenus par le biais du système électronique d'appels d'offres, SE@O, à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca>.

Ne seront considérées, que les soumissions préparées sur le bordereau de soumission officiel fourni à cette fin par la Municipalité de Saint-Zénon et étant accompagnées du Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Zénon, de la déclaration signée faite en vertu de ce Règlement, du devis de soumission et du devis technique signée ainsi que de tous les documents exigés.

La Municipalité ne s'engage à retenir, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

**DONNÉ À SAINT-ZÉNON, CE 6<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DE L'AN DEUX MIL VINGT.**

---

**Julie Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière**